

LA Charte DE L'ÉCOTOURISME en Corse Orientale

La Charte d'engagement de la démarche pour un tourisme durable et résilient s'adresse aux acteurs et aux professionnels du tourisme





Sommaire

- 03 La Charte de l'Écotourisme
- 04 Les 9 engagements de la Charte
- 09 Devenir un membre du réseau de l'écotourisme
- 10 La Promesse du Voyageur en Corse Orientale

La Charte de l'Écotourisme

La Charte d'engagement de la démarche d'écotourisme s'adresse aux acteurs et aux professionnels du tourisme : hébergeurs, restaurateurs, producteurs, artisans, créateurs qui s'ouvrent à la visite, accompagnateurs en randonnées, gestionnaires de sites de visite ; et qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les ressources naturelles et le cadre de vie local tout en favorisant un tourisme en accord avec les principes du développement durable.

Les signataires s'engagent pour un tourisme vertueux qui préserve l'environnement et le circuit-court, sur lequel ils fondent leurs activités. Ils ont conscience également que les consommateurs sont de plus en plus attentifs au développement durable et sensibles aux dimensions d'authenticité et de convivialité.

En signant cette charte, les professionnels s'engagent pour cinq ans à compter de la date de signature à :

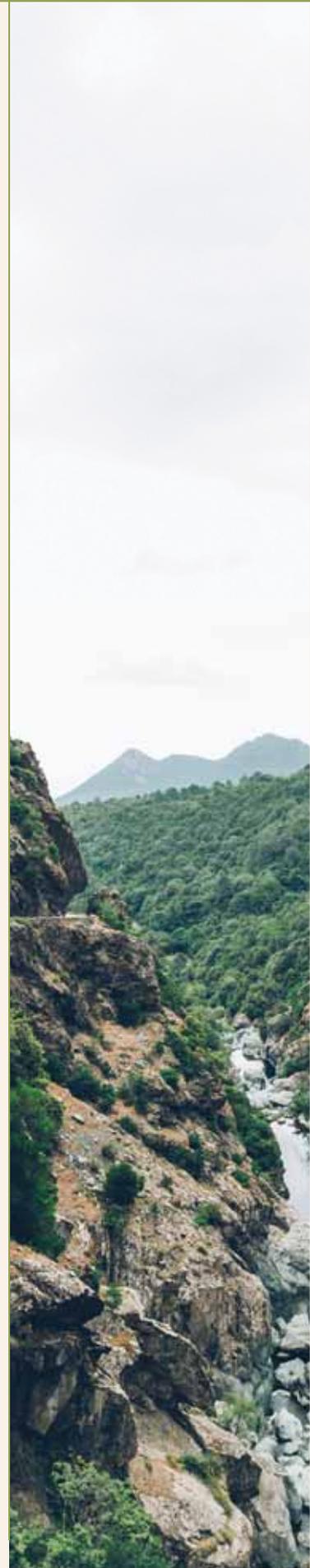
- Accepter et appliquer les 9 engagements de la Charte énoncés ;
- Accepter une évaluation annuelle de leurs engagements concernant la présente charte.

En cas de non-respect des engagements, la participation à la charte et les avantages qui y sont liés seraient suspendus.

CONTREPARTIES

L'Office de tourisme de la Corse Orientale s'engage au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme destiné à promouvoir la démarche d'écotourisme, à proposer les services suivants aux signataires avec la mise à disposition :

- Des accompagnements thématiques si besoin :
 - Conseils techniques pour développer de façon durable leur activité
 - Diagnostic déchet en partenariat avec les communautés de communes et la CCI ainsi que des outils de prévention et de valorisation des déchets (composteurs, sac de tri bi-compartmenté, stop pub etc.)
 - Pour les hébergeurs, conseils d'aménagements intérieurs et extérieurs
 - Des formations thématiques (énergies renouvelables, faune, flore, marketing...)
- Des réunions et des ateliers « réseau écotourisme » pour faciliter les échanges d'expériences.



Les 9 engagements de la Charte de l'écotourisme

En signant la Charte de l'Écotourisme, le partenaire s'engage à suivre 9 engagements pour contribuer au développement d'un tourisme durable et résilient

Engagement n°1 :

Participer dans l'exercice de son métier à la mise en valeur du territoire, son patrimoine naturel, culturel, historique et ses savoir-faire

- Transmettre son savoir et/ou mettre à disposition de la documentation relative à l'environnement local (faune, flore, sentiers de randonnées, signalétique...)
- Aménager les espaces avec le souci de créer des lieux accueillants, de charme, en harmonie avec les paysages, la culture locale, dans le respect du patrimoine
- Choisir des espèces végétales locales
- Promouvoir des activités en lien avec la culture corse et le patrimoine local (animations sur place ou à proximité valorisant le patrimoine matériel et/ou immatériel)

Engagement n°2 :

Mener une politique d'achat responsable en privilégiant :

- Privilégier les produits naturels et éco-labellisés
- Acheter au maximum des produits limitant les emballages, recyclés, biodégradables, recyclables, réutilisables
- Favoriser les achats en circuits -court, non importés
- S'inscrire dans l'économie circulaire
- Privilégier l'achat de produits bio, locaux et de saison

- 
- Spécial matériel de cuisine : achat de vaisselle locale, artisanale + matériel de cuisson respectueux de l'environnement et de la santé du consommateur + machine à café zéro déchet + filtre à eau pour la consommation personnelle
 - Utiliser des textiles et produits naturels et minimiser les emballages pour le ménage et la vaisselle
 - Entretenir les espaces verts sans pesticide, avec des produits labélisés AB ou par des traitements alternatifs (désherbage thermique, paillage des massifs...)
 - Privilégier des fournisseurs et prestataires qui ont une démarche semblable, et si possible en circuit court.

Engagement n°3:

Réduire la production de déchets

- Respecter le tri sélectif mis en place sur le territoire et préférer des produits limitant la production de déchets et/ou facilement recyclables (verre, papier, carton...)
- Rendre le tri sélectif des déchets facilement accessible pour les visiteurs et pour le personnel
- Valoriser les biodéchets (mettre en place un compost, nourrir les animaux, donner au service déchetterie des communautés de communes)
- Déposer les produits dangereux (encres, piles, électroniques) en déchetterie
- Valoriser la trousse de toilette éco-responsable : savon, shampoing solide, coton tige bois réutilisable, lingette réutilisable, brosse à dent en bois, contenant de produits de cosmétique en verre.
- Action Zéro mégot : mettre en place des cendriers et/ou faire des actions pour recycler les mégots de cigarette.



Engagement n°4 :

Préserver la ressource en eau

- Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels
- Interdiction de verser les eaux usées dans le milieu naturel
- Prévoir un bouton double poussoir pour la chasse d'eau ou réduire le volume d'eau à l'intérieur du réservoir si possible
- Installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit pour la robinetterie et les douches
- Privilégier le goutte à goutte pour l'arrosage des espaces verts et des horaires adéquats, idéalement en soirée
- Favoriser la récupération des eaux de pluie avec des stockages adaptés
- Nettoyer la chambre et le linge uniquement à la demande du client
- Être le gardien des ressources en eau

Engagement n°5 :

Limitier ses consommations énergétiques

- Favoriser l'éclairage et les équipements électroménagers de basse consommation en cas d'achats nécessaires (ampoules LED, lave-linge et lave-vaisselle économes)
- Privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables
- Mettre en place un dispositif d'arrêt automatique pour l'éclairage et le « système de CVC » (capteurs, clefs, cartes centralisées), des détecteurs de présence et de luminosité ou favoriser les éco-gestes (affiches et stickers de sensibilisation)
- Chauffer et climatiser raisonnablement : favoriser la régulation thermique et l'isolation des fenêtres (double vitrage ou équivalent)

Engagement n°6 :

Former son personnel à adopter des comportements éco-responsables

- Informer et expliquer la politique environnementale et de développement durable menée par l'établissement, ses engagements (réunion d'accueil, panneaux d'information, livret, etc.)
- Participer à une formation pour le personnel (en interne, en externe ou proposée par le réseau, selon les moyens et besoins)

Engagement n°7 :

Sensibiliser la clientèle aux éco-gestes et favoriser son engagement

- Informer la clientèle sur l'engagement de la structure au sein du réseau d'écotourisme (à l'oral ou à l'écrit) dès la réservation et à l'arrivée
- Inciter le visiteur à l'écrit ou à l'oral à avoir une démarche semblable : limiter et trier ses déchets, économiser l'énergie, l'eau, pratiquer le « slow-tourism », préserver les sites naturels...
- Nous communiquer un retour d'expérience des clients sur l'écotourisme Corse Orientale
- Promouvoir la Charte de l'Écovoyageur (voir page 10)

Engagement n°8 :

Promouvoir le réseau et s'impliquer dans la démarche collective

- Être adhérent à l'Office de tourisme Intercommunal de sa communauté de communes : Fium'Orbu-Castellu ou Oriente.
- Communiquer l'adhésion à l'écotourisme Corse Orientale sur ses supports de communication/promotion

- Valoriser les membres du réseau auprès des visiteurs dès leur arrivée
- Valoriser les transports doux, les circuits courts & la préservation des sites
- Participer au moins une fois par an aux actions d'information et de formation organisées dans le cadre de la démarche Ecotourisme animée par le territoire

Engagement n°9 :

VERS UNE ALIMENTATION DURABLE, RESPONSABLE ET locale

- Favoriser une alimentation locale et de saison
- Préférer un panier alimentaire chez les producteurs locaux
- Privilégier un matériel de cuisine qui préserve les produits alimentaires lors de la cuisson et de la consommation
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Valoriser les recettes corses
- Proposer une alternative végétarienne et/ou végétalienne



Devenir un membre du réseau de l'écotourisme

COMMENT REJOINDRE LE RÉSEAU DES ACTEURS ENGAGÉS POUR UN TOURISME DURABLE ?

Depuis 2024, l'Office de tourisme de la Corse Orientale a pris le relais sur la mission écotourisme développée sur le territoire de la Corse Orientale depuis 2017 et initiée par la Communauté de communes du Fium'Orbu Castellu.

L'Office de tourisme de la Corse Orientale s'engage à promouvoir la démarche d'écotourisme, à proposer des services d'accompagnements thématiques pour favoriser le tourisme durable et à animer des réunions ainsi que des ateliers « réseau écotourisme » pour faciliter les échanges d'expériences.

Pour rejoindre le réseau de l'écotourisme il est nécessaire :

1. D'être partenaire de l'Office de tourisme de la Corse Orientale
2. De prendre rendez-vous pour une visite sur votre lieu d'activité
3. De signer la Charte et suivre les critères d'engagements

➤ POUR PLUS D'INFORMATIONS :
04 95 56 12 38 OU INFO@CORSEORIENTALE.COM



LA PROMESSE DU VOYAGEUR EN CORSE ORIENTALE

Bienvenue en Corse Orientale, une terre belle et sauvage !

Lors d'un voyage en Corse Orientale, je m'engage en tant que visiteur à :

Respecter la Terre, la Mer, la Nature, en n'y laissant aucune trace sur mon passage
Explorer le territoire en faisant preuve de vigilance et de bienveillance lors des excursions
Respecter la culture et les traditions avec un cœur et un esprit ouvert

Comment préserver la Corse Orientale ?

En suivant la promesse du voyageur en Corse Orientale, je m'engage pour l'Île de Beauté.

Protéger la Nature et la Biodiversité

Garder la Corse propre
Être organisé lors des sorties en plein air
Respecter la culture locale

Ne laisser aucune empreinte sur mon passage

Quand j'explore un lieu, je le laisse comme je l'ai trouvé. Je privilégie les activités peu émettrices en émission carbone et qui n'ont pas d'impact environnementale

Jeter mes déchets dans les poubelles adaptées

Si je ne trouve pas de poubelle sur ma zone de sortie, j'emporte tous mes déchets avec moi jusqu'à ce que j'en trouve une.

Suivre le chemin et éviter la création d'un nouveau chemin

Je respecte le balisage des chemins de randonnées pour ne pas piétiner les zones fragiles

Dormir à la belle étoile dans un camping

Je respecte les propriétés privées et les espaces naturels où le camping sauvage est interdit

Quand la nature m'appelle, je ne réponds pas par cet appel, dans la nature

Je m'organise pour aller aux toilettes avant de me déplacer dans des zones naturelles, et si le besoin est inévitable, je creuse un trou et j'emporte les éléments hygiéniques pour les jeter dans une poubelle.

Bannir le feu

Je jette mes mégots de cigarette dans un cendrier, je ne fais pas de feu en forêt, en campagne et sur la plage.

Respecter la faune et la flore

Je ne perturbe pas la vie des animaux sauvages, je tiens mon chien en laisse, je laisse les coquillages sur la plage, je ne collecte pas le sable, je ne piétine ni n'arrache les plantes locales.

Consommer local et de saison

Je favorise une consommation locale et de saison pour soutenir les activités des populations locales en allant à la rencontre des producteurs, des artisans, des artistes, des créateurs, de la Corse.



Appelez-
nous dès
aujourd'hui!



CONTACT

04 95 56 12 38 ou info@corseorientale.com

www.corseorientale.com